

Bureau d'information et de communication

Place du Château 6 1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Rating de l'Etat de Vaud

L'agence de notation financière reconnaît les efforts engagés par le Canton pour maîtriser ses coûts et réduire sa dette

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec satisfaction de l'annonce de l'agence de notation Standard & Poor's, qui a placé la note à long terme «A» du Canton de Vaud sous surveillance avec implication positive, à la suite de la publication des comptes 2005. La levée de cette surveillance qui adviendra dans trois mois pourrait déboucher sur une réévaluation à la hausse du rating de l'Etat, si les signes jugés encourageants en vue d'un assainissement financier durable devaient se confirmer et se poursuivre.

Depuis trois ans, le Canton de Vaud sollicite de l'agence de notation Standard & Poor's l'obtention d'une note pour répondre aux impératifs du marché des capitaux dans le cadre de sa politique d'emprunts à long terme, et ceci compte tenu de la croissance très forte ces dernières années de ses besoins en financement.

En 2003, l'agence Standard & Poor's a octroyé la note «A - tendance stable» à notre Canton, ce qui le situait en queue du classement des cantons suisses faisant l'objet d'une telle notation. Ce matin, le chef du Département des finances a pris acte avec satisfaction de la décision de cette agence de procéder à une réévaluation de cette note qui passe à titre provisoire à «A - tendance stable» avec «implications positives».

Ce statut devrait ensuite être modifié dans les trois mois à compter de ce jour, lorsque Standard & Poor's disposera de davantage d'informations sur la volonté et la capacité du Canton de Vaud à poursuivre sa politique de rigueur budgétaire et de continuer en particulier à réduire son endettement.

Cette première décision de l'agence de notation salue la politique d'assainissement financier du Conseil d'Etat. Le chef du Département des finances note que Standard & Poor's prend en considération les premiers résultats positifs enregistrés dans les comptes 2005 ainsi que la mise en place de mesures de contrôle des coûts.

Standard & Poor's adopte cependant une attitude prudente, en ligne avec celle du Conseil d'Etat. L'agence relève en effet également l'endettement toujours élevé du Canton en comparaison des autres cantons suisses et d'autres régions européennes dans la catégorie «A». L'agence relève également l'engagement non couvert de la caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Vaud ainsi que, sur le plan conjoncturel, une augmentation du chômage et une pression sur les dépenses sociales.

Bureau d'information et de communication

Lausanne, le 5 avril 2006

Renseignements : Pascal Broulis, chef du département des finances, tél. 021 316 20 19